

e-BTS TOURISME

En partenariat avec le 

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Cordouan - 17200 ROYAN

Tel : 05 46 23 51 70

Contact animateurs pédagogiques :

Sylvie MENDIZABAL sylvie.mendizabal@ac-poitiers.fr

Gilles MARCILLAUD gilles.marcillaud@ac-poitiers.fr

LE MÉTIER

Le titulaire du BTS tourisme est un professionnel qui informe et conseille les clients français et étrangers sur des prestations touristiques. Il est capable d'en finaliser la vente et d'en assurer le suivi commercial.

Il conçoit et promeut des produits touristiques. Il accueille, accompagne et fidélise des touristes.

Ce professionnel dispose d'une culture approfondie des métiers du tourisme (connaissance du cadre organisationnel et juridique, du marché touristique...) et appréhende les potentialités d'un territoire.

La maîtrise des langues étrangères constitue également une nécessité.

Le lycée Cordouan à Royan propose aux étudiants apprentis un projet de spécialisation et la formation inclut l'enseignement « hydrotourisme ».

COMPÉTENCES VISÉES

- Accueillir et prendre en charge les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme.
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial.
- Elaborer et diffuser des produits touristiques.
- Assurer la veille et le traitement de l'information touristique.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Conseiller en séjours
- Guide accompagnateur
- Conseiller voyages et forfaitiste

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Bac et avoir un bon niveau en langues étrangères.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 3 semaines en présentiel par année au centre de formation. 2 jours de formation à distance par semaine avec la plateforme du CNED. 1 suivi à distance par mois avec le référent du centre de formation.
- Volume d'heures d'enseignement général et professionnel: 1400 heures

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro dans les domaines du tourisme, du patrimoine et l'événementiel.
- Diplômes d'écoles spécialisées.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8400€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

Pas d'apprenti en 2021-2022

